

NATUREPLUS

ARTICLES

[mise à jour : 07/2010]



Chaque mois, retrouvez notre rubrique « Le label du mois » !

 En juillet, découvrez-en plus sur le label « **Natureplus** ».

Natureplus est un label concernant les produits de construction et de l'habitat : peintures et laques, revêtements de sol, briques, matériaux d'isolation...

Parmi les membres de l'organisation Natureplus, on trouve tant des acteurs de la construction et des institutions scientifiques que des associations environnementales et de consommateurs. Cet atout permet au label Natureplus d'être aujourd'hui, en Europe, considéré comme l'un des plus sévères au niveau des critères environnementaux et de santé dans le secteur des matériaux de construction.

Par ailleurs, ce label est contrôlé par un organisme indépendant.

Le label Natureplus certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit. Les principaux avantages des produits labellisés Natureplus sont :

- la part de matières premières renouvelables et/ou minérales doit représenter au moins 85% du contenu du produit et ne doivent pas être épuisables à court terme ;
- les substances nuisibles à la santé et à l'environnement sont interdites ;
- les processus de fabrication, de traitement et d'élimination ne font pas appel à des substances nocives.

A ces conditions de base s'ajoutent des critères spécifiques en fonction de la catégorie de produits. Par exemple, pour les peintures, ils porteront sur les concentrations maximales en métaux lourds, la limitation des émissions de COV à l'utilisation, les composés aromatiques, l'éco-conception de l'emballage...

En savoir plus : <http://www.natureplus.org>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/Natureplus>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/materiaux>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[5] <http://www.natureplus.org>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

